**COMPTE RENDU DE L’ASSEMBLEE GENERALE DU 7/9/2016**

L’assemblée générale de ce jour 7/9/2016 s’est tenue au siège de la CAMEG à 9h 00 et a décidé des actions suivantes, au vu des dernières évolutions de la crise :

1. La remise en selle des délégués du personnel ;
2. Un sit-in d’une durée de 3h allant de 8h à 11h le matin (à partir de ce jour 7/9/2016 et ce, pour une semaine).

L’objet de ces actions porte sur 3 points :

1. La suspension de toute décision concernant la CAMEG par Dr Salifou Konfé et son Conseil d’administration, en attendant l’issue des procédures judiciaires en cours ;
2. L’annulation du deuxième récépissé de déclaration d’existence N° N00000000901 du 24 août 2016 d’une association dénommée CAMEG ;
3. L’adoption des nouveaux textes de la CAMEG de commun accord avec toutes les parties.

Tout le personnel est invité à rester serein et mobilisé pour la défense des intérêts de la CAMEG.

***NB : les délégués du personnel sont désormais les portes voix du comité et l’ensemble du personnel.***

 Pour le Comité de crise

 (Le porte-parole délégué)

 Rachid S. SOURA